

Avenant N°10 aux instructions de course

Date : mardi 17 juin 2025

Saint-Malo à Port La Forêt

Auto-plombage :

Horaire auto-plombage pour la course Saint-Malo – Port La Forêt :

A partir de 11h00 le 17 juin jusqu'à l'envoi du pavillon orange sur le bateau Comité de Course.

Se tenir dans une zone de 0,1 Nm autour du bateau Comité de Course pour contrôle par le Comité Technique.

19 REGLES DE SECURITE

Ajouter au 19.4 Plombage moteur pour la grande course St Malo – Port la Forêt le § suivant :

En cas de réduction de parcours à une porte Le Comité de Course pourra être présent et donner un code à chaque bateau par VHF canal 72 après son passage de la porte. Une photo du scellé avec le code reçu visible sur un support papier sera prise par l'équipage. La photo devra clairement montrer que le scellé est en place. La photo devra être transmise au Président du Comité technique à l'arrivée à terre dans l'heure limite de dépôt des réclamations.

Le Président du Comité Technique

Jean Lou Jaouen

Original signé

Original signé

Le président du comité de course

Yvon POUTRIQUET

Original signé

Le président du Jury

Georges PRIOL

Original signé

Affiché le 16 Juin 2025 à 19h30